



COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE du 2 septembre 2021

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni le Jeudi 2 septembre 2021, à 18 heures 30, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville de Bourges, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée le 27 août 2021 et affichée le 27 août 2021. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

Présents : Irène FELIX, Yann GALUT, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMAY, Bruno FOUCHET, Daniel GRAVELET, Stéphane GARCIA (à partir de la délibération n°8), Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Alain MAZE, Stéphane HAMELIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT

Excusée : Christine CHEZE-DHO

Absents : Stéphane GARCIA (jusqu'à la délibération n°7), Denis POYET

Administration :

M. Guillaume CREPIN	Directeur de Cabinet,
Mme Alexandra CHOCHOY	Directrice Générale des Services,
Mme Patricia GODET	Directrice Générale Adjointe,
M. David VIGOUROUX	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe BERNARD	Directeur Général Adjoint,
M. Gilles METTI	Directeur des Finances,
M. Christophe MATHO	Secrétaire Général et Conseiller de la Présidente,
M. Pierre GUILLAMO	Chargé de Mission,
M. Nicolas VARIN	Responsable du Service Communication,
Mme Emmanuelle DANTON-BIVILLE	Responsable Mobilité Transports
Mme Hélène ROUSSEAU	Coordnatrice des services de la Présidence,
Mme Annick GRELAT	Responsable du Service des Assemblées.

M. Stéphane HAMELIN est désigné secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 heures 30.

Approbation du compte rendu du Bureau Communautaire du 1^{er} juillet 2021

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le compte rendu à l'unanimité.

1. Enfouissement des réseaux de télécommunication rue Voltaire sur la commune de Saint-Germain-du-Puy - Convention

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver la convention temporaire d'organisation de la Maîtrise d'ouvrage et les plans de financements s'y rapportant ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à cette délibération.

**2. Contrat Régional de Solidarité Territoriale de l'Agglomération de Bourges Plus 2018-2024 -
Demande de subvention portant sur le diagnostic et la stratégie de développement
de l'économie touristique de Bourges Plus**

Rapporteur : M. Jean-Louis SALAK

M. Jean-Louis SALAK, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le plan de financement ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs susnommés ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

3. Avenant 1 au marché de collecte des déchets des déchèteries de Bourges Plus

Rapporteur : M. Yvon BEUCHON

M. Yvon BEUCHON, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant 1 au marché d'enlèvement et de traitement des déchets des déchèteries lot n°1 – Collecte et traitement des déchets ultimes, des cartons, du bois, des métaux et des déchets verts et à en suivre l'exécution.

4. Marché de collecte des déchets en apport volontaire 2022-2025

Rapporteur : M. Yvon BEUCHON

M. Yvon BEUCHON, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la nouvelle consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour la collecte des déchets en apport volontaire de Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toute décision dans le cadre de la procédure de consultation ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le marché correspondant à cette délibération ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

5. Marché pour l'accueil des Résidus Urbains et Encombrants 2022-2025

Rapporteur : M. Yvon BEUCHON

M. Yvon BEUCHON, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la nouvelle consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour la réception et le traitement des résidus urbains de Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toute décision dans le cadre de la procédure de consultation ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le marché correspondant à cette délibération ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

**6. Développement de l'enseignement supérieur et de la formation –
Convention de financement pour le fonctionnement de l'Institut National
des Sciences Appliquées Centre-Val-de-Loire de Bourges.**

Rapporteur : M. Patrick BARNIER

M. Patrick BARNIER, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention entre l'INSA-CVL et Bourges Plus portant sur le versement d'une subvention annuelle de 150 000 € pour la période 2021-2023 ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec l'INSA-CVL et tout document se rapportant à cette délibération.

**7. Développement de l'enseignement supérieur et de la formation –
Convention pour le versement d'une subvention à l'Association des Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Public (A.P.M.E.P.) pour l'organisation des Journées Nationales de Bourges 2021
« Le Centre au Cœur des Mathématiques »**

Rapporteur : M. Patrick BARNIER

M. Patrick BARNIER, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le versement d'une subvention de 1 000 € pour l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public sous réserve de la signature d'une convention ;
- d'approuver la convention relative à la subvention accordée à l'A.P.M.E.P. pour l'organisation des Journées Nationales de Bourges 2021 ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention relative à la subvention accordée à l'A.P.M.E.P. et tout document se rapportant à cette délibération.

- arrivée de M. GARCIA -

**8. Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.
Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert relatif à l'élaboration d'un schéma directeur
de gestion des eaux pluviales**

Rapporteur : M. Bernard DUPERAT

M. Bernard DUPERAT, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toute décision dans le cadre de la procédure ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le marché et à en suivre l'exécution.

**9. Télésurveillance et surveillance des bâtiments communaux et communautaires
Années 2022 - 2023 - 2024 - 2025**

Rapporteur : M. Bruno FOUCHET

M. Bruno FOUCHET, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser M. le Maire de la Ville de Bourges, ou son/sa représentant(e), en tant que coordonnateur du groupement, à lancer la consultation d'appel d'offres des marchés de services relatifs à la télésurveillance et la surveillance des bâtiments communaux et communautaires pour les années 2022-2023-2024-2025 ;
- d'autoriser M. le Maire de la Ville de Bourges, ou son/sa représentant(e), en tant que coordonnateur du groupement, à prendre toute décision dans le cadre de la procédure ;
- d'autoriser M. le Maire de la Ville de Bourges, ou son/sa représentant(e), en tant que coordonnateur du groupement, à signer les marchés correspondants à cette délibération et à en suivre l'exécution.

**10. Convention d'échange de données entre Bourges Plus (service IGeo)
et le Centre d'Etudes sur le Développement des Territoires et l'Environnement (CEDETE)**

Rapporteur : M. Daniel GRAVELET

M. Daniel GRAVELET, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver les échanges de données avec le Centre d'Etudes sur le Développement des Territoires et l'Environnement (CEDETE) ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante à cette délibération et à en suivre l'exécution.

11. Attribution aides à l'implantation commerciale suite au comité de sélection du 01/07/2021

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Entreprise	1 ^{er} versement	Subvention proposée
CRYO BOURGES	09/2021	3 600 €
MPF COMPANY	09/2021	3 600 €
L'ARTISANE	09/2021	3 600 €
VINAPAVA	09/2021	3 600 €

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions et tous documents se rapportant à cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance à 18 heures 45.

Fait à Bourges, le **08 SEP. 2021**

La Présidente,



Irène FELIX

Les présentes délibérations sont susceptibles de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au Représentant de l'Etat et de leur publication ou de leur notification.